

CRCAM MORBIHAN

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan

Société Coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit

Siège social : Avenue de Kéranguen - 56956 VANNES Cedex 9

Siret 777 903 816 00026 - NAF 6419Z

Programme de rachat des Certificats Coopératifs d'investissement, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire des sociétaires du 29 mars 2012 et par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2012

Déclaration des transactions sur certificats coopératifs d'investissement propres réalisées en juillet 2012

Séance du	Achats/Ventes (1)	Nombre de titres (2)	Prix moyen pondéré (3)	Montant
02/07/2012	Achats Annulation Ventes	68	32,00	2 176,00
03/07/2012	Achats Annulation Ventes	80	32,80	2 624,00
04/07/2012	Achats Annulation Ventes	100	32,59	3 259,00
05/07/2012	Achats Annulation Ventes	100	32,59	3 259,00
09/07/2012	Achats Annulation Ventes	105	32,34	3 395,70
10/07/2012	Achats Annulation Ventes	100	32,34	3 234,00
11/07/2012	Achats Annulation Ventes	100	32,49	3 249,00
12/07/2012	Achats Annulation Ventes	65	32,52	2 113,80
13/07/2012	Achats Annulation Ventes	5	32,55	162,75
16/07/2012	Achats Annulation Ventes	100	33,07	3 307,00
17/07/2012	Achats Annulation Ventes	30	33,54	1 006,20
18/07/2012	Achats Annulation Ventes	95	34,06	3 235,70
19/07/2012	Achats Annulation Ventes	95	34,19	3 248,05
20/07/2012	Achats Annulation Ventes	70	33,34	2 333,80
23/07/2012	Achats Annulation Ventes	95	33,01	3 135,95
24/07/2012	Achats Annulation Ventes	95	33,01	3 135,95
25/07/2012	Achats Annulation Ventes	65	33,00	2 145,00
26/07/2012	Achats Annulation Ventes	45	33,00	1 485,00
27/07/2012	Achats Annulation Ventes	115	33,02	3 797,30
30/07/2012	Achats Annulation Ventes	125	32,70	4 087,50
31/07/2012	Achats Annulation Ventes	120	33,12	3 974,40
Total	Achats Annulation Ventes	1 773 0 0	32,92	58 365,10 0,00 0,00

(1) Il s'agit des opérations réalisées par l'émetteur directement ou par un prestataire de services d'investissement intervenant de manière indépendante pour le compte de l'émetteur.

Les opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité ne sont

(2) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'instruments dérivés.

(3) Il s'agit du prix moyen pondéré brut.